

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 058637

Optique 63977 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1004 Société :

Actif Pensionné(e) Autre:

Nom & Prénom : khali di Malhaire d

Date de naissance : 1936

Adresse : Rue S7 n 25 Yamuna 5 ème aliane cas

Tél. : 0666.08.16.08 Total des frais engagés : 68230 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/09/2021

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : H.T. + Insuffisance Cardiaque

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 11/09/2021 Le : 18/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/03/2021	S			<i>DR ALLAOUI</i> Cardiologue 20, rue de France 93140 Bondy Télé: 01 39 07 06 54 - 01 39 22 88 83

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE ALLAOUI</i> Mohamed AALAOUI Occitanie - Pharmacie RUE 24 N° 10 Cité Diamaa - Casablanca Tél: 06 22 37 31 67 - 06 22 57 50 24 INPE: 92838902	11/03/2021	682,20

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

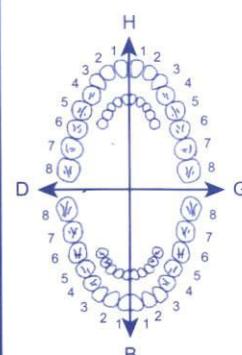
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G	00000000	00000000



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU



مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس
CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis
 Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle
 Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique
Coro-Scanner / 128 barrettes

11/03/2021

الدكتور محمد علاوي

Dr. Mohamed ALLAOUI

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

diologie
6 118001 090280

PPN : 147DH40
PER : 12/22
LOT : J331B
e Vasculaire
Faculté
de

PARIS
erne
NANCY

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain seba Casablanca

Corvasal 2 mg, cp b 30

P.P.V. : 46,70 DH

6 118001 080335

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain seba Casablanca

Corvasal 2 mg, cp b 30

P.P.V. : 46,70 DH

6 118001 080335

TAMSULOSINE WIN LP
0,4MG GELU B30
P.P.V.:98DH00
LOT : 20E007
PER.: 03/2023

6 118000 062257

Mr khaldi Mohamed

27,70

- Cardiospirine 100 mg 27,70 (S.V.)

147,00

- Dorat 10 g 147,00 (S.V.)

269,00 - Coronat 25 mg 147,00 (S.V.)

46,70 x 03 - Coveram 10/20 g 147,00 (S.V.)

46,70 x 03 - Corvasal 2 mg 147,00 (S.V.)

98,00 - Cedex 10 g 147,00 (S.V.)

- Tamulosine 147,00 (S.V.)

682,20

PHARMACIE KOUTOUBIA
20 Rue de France Ville - Oasis - Casablanca
Tél: 05 22 37 31 07 - 06 22 57 99 24
INPE: 92038804

DR ALLAOUI Mohamed

CLINIQUE CASA-OASIS
20 Rue de France Ville - Oasis - Casablanca
Tél: 05 22 98 07 06 - Fax: 05 22 98 83 25
Dr ALLAOUI Mohamed

20, زنقة فرنس فيل - وازيس - الدار البيضاء 20000 CASABLANCA

Tél. : 05 22 98 75 75 / 05 22 98 07 06 / 05 22 99 49 72 - Fax : 05 22 98 83 25 - GSM : 06 72 29 45 14 - 06 72 29 47 13 - 06 72 29 48 72

E-mail : clinique_cardiologique@hotmail.com - Patente : 34788311 - C.N.S.S : 7379622 - I.F. : 01006967 - I.C.E : 001750502000084

N° Cpte : 190 780 21211 430 4969 0009 74 Banque Centrale Populaire - Casablanca



valable 3 mois

Le 11.10.2008

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :	<i>Allaoui Mohammed</i>
Certifie que Mlle, Mme, M. :	<i>Hajda Tifjila Casablanca</i>
Présente	<i>longue durée</i>
Nécessitant un traitement d'une durée de :	
Dont ci-joint ordonnance :	
(à défaut noter le traitement prescrit)	

site : www.mupras.com // mail : pec@mupras.com // tel : 0522-20-45-45 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : Center d'affaire Allal Ben Abdellah, 49, Angle Rue Allal Ben Abdellah et Rue Mohammed Fakir
6ème Etage, Casablanca